

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7595 SÉANCE DU 31 mars 2025

Sont présents:

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial (absent)
Yves Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**CONFIRMATION OFFICIELLE DE FONCTIONS – DIRECTRICE
ADJOINTE DE L'EXPERTISE DU BUREAU DU NIONWENTSİO**

Attendu que l'article 4.3 de la *Politique de gestion des cadres du Conseil de la Nation huronne-wendat* stipule qu'« [u]n directeur ou directeur adjoint nouvellement nommé est assujéti à une période d'essai d'un an avant de bénéficier du statut de régulier à temps plein. Cette période d'essai doit, par la suite, être suivie d'une évaluation et d'une recommandation par son supérieur immédiat avant que le Conseil [de la Nation huronne-wendat] confirme officiellement l'employé dans ses fonctions. Le directeur ou le directeur adjoint n'est confirmé dans ses fonctions que par résolution du Conseil [de la Nation huronne-wendat] »;

Attendu que Mme Stéphanie B. Nadeau a débuté sa période d'essai d'un an à titre de directrice adjointe de l'expertise du Bureau du Nionwentsıo le 26 mars 2024;

Attendu que la période d'essai de Mme Stéphanie B. Nadeau s'est donc terminée le 26 mars 2025;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7595 SÉANCE DU 31 mars 2025

**CONFIRMATION OFFICIELLE DE FONCTIONS – DIRECTRICE
ADJOINTE DE L'EXPERTISE DU BUREAU DU NIONWENTSİO**

Attendu que son supérieur immédiat, le directeur du Bureau du Nionwentsıo, a procédé à l'évaluation de Mme Stéphanie B. Nadeau et recommande de la confirmer officiellement dans ses fonctions de directrice adjointe de l'expertise du Bureau du Nionwentsıo;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat est en accord avec la recommandation du directeur du Bureau du Nionwentsıo concernant Mme Stéphanie B. Nadeau;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial Yves Sioui, **et résolu :**

- **De confirmer** officiellement Mme Stéphanie B. Nadeau dans ses fonctions de directrice adjointe de l'expertise du Bureau du Nionwentsıo;
- **De mandater** le directeur du Bureau du Nionwentsıo d'informer par écrit Mme Stéphanie B. Nadeau du contenu de la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 **Résolution adoptée à
l'unanimité**



SECRÉTAIRE
TINA DURAND